

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 novembre 2019

RELATIF À L'ENGAGEMENT DANS LA VIE LOCALE ET À LA PROXIMITÉ DE L'ACTION
PUBLIQUE - (N° 2357)

AMENDEMENT

N ° CL973

présenté par

Mme Meynier-Millefert, Mme Yolaine de Courson, M. Causse, M. Cesarini, M. Blanchet,
Mme Lardet, M. Trompille, M. Girardin, Mme Sarles, Mme Tuffnell, Mme Brulebois, M. Besson-
Moreau, M. Zulesi, Mme Grandjean, Mme Le Feu, Mme Brocard, Mme Marsaud, M. Vérant,
M. Batut, M. Sommer, Mme Krimi, M. Buchou et M. Thiébaud

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 31, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.